

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE**

**RAPPORTEUR(S) : M. BRUNO GENZANA / MME SABINE BERNASCONI**

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
14 Décembre 2018**

**OBJET : Soutien à l'économie culturelle et aux artistes - Propositions d'acquisitions d'œuvres d'art.**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

**La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 14 Décembre 2018 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,**

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- au titre du soutien à l'économie culturelle et aux artistes de procéder aux achats suivants pour un montant total de 12 400 €

- 2 œuvres de Véronique Levesque intitulées « Couleurs Sud » et « Eclats »,
- 6 œuvres de Thierry Genay intitulées « 3 Citrons » n°3, « Orange II » n°4, « Orange » n°5, « Tomate verte » n°7, « 2 navets » n°8, « 3 pichets II » n°10,
- 1 œuvre de Vanessa Kammermann intitulée « Ancrage / Pan ». Ces 9 œuvres sont acquises dans

le cadre de la manifestation organisée par l'association Vœux d'artistes.

- 1 œuvre de Perrine Lacroix intitulée « Cyanomètre 2018 »,

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les contrats de cession d'œuvres d'art correspondants, dont les projets sont joints en annexe au rapport ainsi que la convention de dépôt de l'œuvre de Perrine Lacroix dans la commune d'Eyguières.

La dépense sera imputée au chapitre 21 du budget départemental.

A l'unanimité

Monsieur PONS ne prend pas part au vote

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice**  
**du Service des Séances de l'Assemblée**

